



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 6 juin 2019
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 6 juin 2019 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.

Excusées : Marie Deketelaere-Hanna et Judith Raoul-Duval

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 23 mai 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah
Le PV de la réunion du 23 mai 2019 est approuvé.

2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 mai

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 12 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 mai, dont une soumission à évaluation environnementale pour la révision du PLU de Val d'Europe, exercice qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah
Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :
Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Tremblay-en-France (93) et La Forêt-le-Roi (91)
- Zonage d'assainissement : Liverdy (77).

4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah
Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- révision PLU de Bondoufle (91) : Jean-Jacques Lafitte
- révision PLU de Coulommiers (77) : Jean-Paul Le Divenah
- SAGE de Croult-Enghien-Vieille-Mer (93-95) : Jean-Paul Le Divenah

5 - Délégation concernant l'avis sur la révision du PLU de Bondoufle (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah
Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant la révision du PLU de Bondoufle (91) affecté d'un niveau 1.

6 - Délégation concernant l'avis sur la révision du PLU de Coulommiers (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah
Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant la révision du PLU de Coulommiers (91) affecté d'un niveau 1.

7 - Délégation concernant l'avis sur la révision du POS de Champlan (91) en vue de l'approbation d'un PLU

Postérieurement à la réunion, après consultation des membres de la MRAe qui ont donné leur accord pour l'inscrire au procès-verbal de la réunion du 6 juin 2019 :

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant la révision du POS de Champlan (91) en vue de l'approbation d'un PLU, affecté d'un niveau 1.

8 - Echange concernant l'absence d'avis sur le PLU de Barbizon (77)

Étaient présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier,

Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement :

- les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;
- les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de possibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ;

Après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur le PLU de Barbizon (77).

9. Recours gracieux adressé à la MRAe sur la soumission à évaluation environnementale en date du 27 février 2019 de la modification du PLU de Melun (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, la décision concernant le recours gracieux adressé à la MRAe sur la soumission à évaluation environnementale en date du 27 février 2019 de la modification du PLU de Melun (77) est adoptée.

10. Avis portant sur la révision du PLU d'Héricy (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU d'Héricy (77) est adopté.

11. Avis portant sur la révision du PLU de Thorigny-sur-Marne (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU de Thorigny-sur-Marne (77) est adopté.

12. Avis portant sur la révision du POS de Leudeville (91) en vue de l'approbation d'un PLU

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant la révision du POS de Leudeville (91) en vue de l'approbation d'un PLU est adopté.

13 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 20 juin 2019. :

- 249 – Entrepôt ITM à Vert-Saint-Denis (77) : niveau 0 ;
- 250 – ZAC des Facultés – Opération immobilière à Saint-Maur-des-Fossés (94) : niveau 1 – Paul Arnould

14 – Avis portant sur le projet de parc photovoltaïque situé à Grandpuits-Bailly-Carrois et Aubepierre-Ozouer-le-Repos (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur le projet de parc photovoltaïque situé à Grandpuits-Bailly-Carrois et Aubepierre-Ozouer-le-Repos(77) est adopté.

15 - Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 mai

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- 225 : opération d'aménagement les Petits Closeaux aux Mureaux (78)

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h

Fait à La Défense, le 6 juin 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance